

1 INITIATIVES

Écrans, forum Infocarrières, atelier culinaire, ambiance sereine à l'école

4 FOCUS

Le correspondant Information et Conseil aux Familles

6 RENCONTRE

L'OFFICE, gage de qualité pour les voyages scolaires

7 PERSPECTIVES

Connaissez-vous le fonctionnement de la communauté éducative ?

8 EN BREF

La coprésidence en Apel, les PV de réunions, le sondage Apel/IPSOs...

n° 159
janv./fév.
2024

+ sur apel.fr espace privé

apelinfos

Au cœur de votre engagement

**ÉDITORIAL**

GILLES DEMARQUET

Président national de l'Apel

Chers amis,
Chacun de nous a décidé librement d'inscrire son enfant dans un établissement catholique d'enseignement par choix personnel et parce que cette liberté existe en France et qu'il est reconnu aux parents, premiers éducateurs de leurs enfants, de choisir le type de projet éducatif qu'ils souhaitent pour leurs enfants. Cette liberté est précieuse et peut être mise à mal à tout moment quand les moyens de l'exercer ne sont pas mis en œuvre. Elle peut être mise à mal quand ce qui se vit dans nos établissements est caricaturé outrancièrement ou quand un éventuel cas particulier devient une généralisation laissant penser qu'il est systémique. Alors, osons témoigner de la richesse de ce qui se vit dans nos communautés éducatives pour montrer que si, nous parents bénévoles, nous engageons autant au quotidien, c'est bien parce que nous pensons que ces établissements contribuent à faire grandir nos enfants en humanité, les aident à s'épanouir et sont loin de tous les clichés ambiants.

INITIATIVES**BRESSUIRE « Mes enfants, les écrans et moi ! », des parents débattent**

Du café des parents matinal aux conférences en soirée, l'Apel Saint Cyprien crée des espaces de dialogue constructif pour les parents.

Tablette, téléphone, télévision, ordinateur, la problématique des écrans est commune à la plupart des parents, à plus ou moins grande échelle. « Certains parents ont arbitré et interdisent les écrans. Pour les autres, nous souhaitons dédramatiser le sujet car il est là, nous ne pourrions pas l'éviter, la question est : comment on avance au mieux avec ? » indique le président de l'Apel Saint Cyprien, Adrien Chatellier. Le Café des Parents de l'Apel est une commission qui propose des temps de discussion entre parents sur des sujets éducatifs et des enjeux familiaux contemporains. « Notre volonté est d'apporter de la visibilité et de la crédibilité à notre rôle de parents d'élèves. » Ce thème fédérateur a intéressé 140 personnes, autour de l'intervention d'une psychologue, Elodie Benamghar, et des questions-



Une conférence apportant des réponses concrètes aux questions des parents.

réponses des parents venus échanger ouvertement. « Les retombées de cette conférence ont été positives car nous avons eu des pistes concrètes pour modifier nos habitudes. Moi le premier, j'avais tendance à laisser mes deux garçons regarder la télé le matin pendant que je me préparais et je ne voyais pas comment faire autrement. Or j'ai compris que les enfants pouvaient s'adapter et faire autre chose pendant ce temps. »

janvier
février
2024

n° 159
apelinfos

2 INITIATIVES

« Maintenant je sors quelques jeux la veille au soir et ils jouent ensemble avant d'aller à l'école. J'appréhendais leur réaction mais ce changement est passé tout seul. » La commission Café des Parents envisage de proposer deux conférences par an, avec une communication et des relais presse pour faire connaître les événements. « Ce n'est pas insurmontable à organiser, il suffit de trouver un intervenant et une salle. Cette conférence était ouverte à un large public, il y avait beaucoup de parents mais aussi des adultes sans enfants et des grands-parents. La question des écrans est une question actuelle de société, c'est le rôle de l'Apel de s'en emparer. » ●

SENLIS Le forum Infocarrières pour se renseigner sur l'avenir post-bac



Des témoignages pour aider les élèves à trouver leur voie professionnelle.

Organisée tous les deux ans, cette manifestation pilotée par l'Apel Saint Vincent connaît un succès grandissant auprès des visiteurs.

À l'attention des lycéens et des collégiens de 3^e, Infocarrières est un événement reconnu qui permet de découvrir des métiers, des filières, des écoles. « Nous avons grandi progressivement et décollé à la sortie du COVID. Nous avons ainsi accueilli, en novembre dernier, près de 160 exposants, dont 130 écoles, et 2 600 visiteurs venus majoritairement de Saint Vincent, et des lycées environnants, privé et publics. Les familles apprécient d'avoir tous ces interlocuteurs en un seul lieu, c'est aidant quand son enfant n'a pas encore décidé de la filière à suivre » précise Thierry Pacreau, président de l'Apel Saint Vincent et coordinateur du projet. Cette journée, organisée en étroite collaboration avec le chef d'établissement et le personnel Ogec, a également bénéficié de la participation

active de plus de 70 élèves des deux associations de lycéens de Saint Vincent, les Gouttes d'eau et Ecolycée. Un programme varié de conférences physiques et en visio a permis d'aborder des sujets divers et d'entendre des témoignages, dont plusieurs de l'étranger. D'anciens lycéens de l'établissement ont partagé leur expérience et répondu aux questions des élèves et des parents. « L'organisation repose sur l'équipe Apel pour toute la préparation en amont ainsi que sur de nombreux parents bénévoles pour le jour J afin que tout soit fluide. Nous travaillons par petits groupes, en pôles thématiques, sciences, lettres, santé, commerce, armée, arts et spectacles. Mon fils ne sera plus dans l'établissement dans deux ans, je passe donc le relais pour la prochaine édition. » ●

EN PRATIQUE

Participez en direct au congrès national de l'Apel dans votre établissement

L'Apel nationale invite les Apel d'établissement à organiser, au moment du congrès, un événement fédérateur et participatif en communauté éducative.

Quand ? Le vendredi 31 mai en fin d'après-midi ou le samedi 1^{er} juin matin : suivez ensemble, parents d'élèves, enseignants, chef d'établissement..., le congrès en streaming. Ce sera également l'occasion pour vous d'organiser un moment convivial.

Comment ? Le programme et le kit communication (mode d'emploi et visuels pour les réseaux sociaux et EcoleDirecte/Pronote) vous attendent sur apel.fr > Découvrir l'Apel > Actualités > Organiser la retransmission en direct du congrès 2024 dans votre établissement.



Votre Apel a mené une initiative originale et vous souhaitez la faire connaître ?
Contactez-nous sur www.apel.fr : formulaire de contact > Apel infos

3

LILLE Favoriser une ambiance sereine à l'école

L'Apel Notre Dame de la Paix a participé à la création d'une zen room (pièce zen) dans l'école pour les enfants de maternelle et de primaire pour mieux vivre et mieux apprendre.

Jeux de lumière, colonne à bulles, poufs colorés, jouets et livres composent le décor de cette pièce chaleureuse où l'ambiance est calme et apaisante. « À la sortie de l'épisode COVID et des temps de confinement, nous avons constaté que les enfants avaient besoin de décompresser, de s'aérer. Après une formation de toute l'équipe éducative pour comprendre ce que les enfants pouvaient ressentir, le projet d'établissement intitulé *Du mieux vivre au mieux apprendre* a été rédigé » explique Deborah Follet, présidente de l'Apel Notre Dame de la Paix. C'est dans le cadre de ce projet que Luc Joly, le chef d'établissement, et l'équipe Apel ont eu l'idée d'installer une zen room. Une fois par semaine, par groupes de huit d'une même classe, les

enfants vont dans ce lieu de détente et de relaxation, pendant une heure environ. « Ma fille apprécie ce moment, selon son besoin du jour, elle va réfléchir seule ou discuter tout doucement avec une autre élève. C'est une échappatoire, le cerveau s'ouvre à l'imaginaire, les enfants pensent à autre chose, ils en ressortent apaisés. » L'adjointe à la pastorale est présente avec les enfants mais les laisse faire ce qu'ils veulent, ils sont libres d'aller d'une ambiance à l'autre, dans la tranquillité. Une maîtresse peut également proposer à un ou plusieurs élèves de passer un moment dans cet espace si elle pense que cela va les aider à retrouver leur calme intérieur. « Cette petite salle, derrière la chapelle, où nous entreposons des choses est

devenue un plus pour les élèves, ils peuvent tous en profiter. Ces moments créent des conditions propices aux apprentissages et les relations entre enfants s'en trouvent améliorées. » ●

Une salle où les enfants ont plaisir à s'évader.



© Deborah Follet

INVITATION

La Semaine des Apel 2024 :

« Bien dans son corps, bien dans sa tête »



L'Apel vous invite en cuisine
le mercredi 20 mars 2024
de 17h30 à 19h30

Gilles Demarquet,
le président national de l'Apel,

Alexandra Boujuau
la cheffe cuisinière de l'établissement
Albert de Mun (Paris 7^e)

et ses élèves vous convient
à un atelier culinaire en direct sur Facebook

Consultez dès à présent la liste des ingrédients
et du matériel à prévoir sur apel.fr

janvier
février
2024

n° 159
apelinfos

ENGAGEMENT **Le correspondant Information et Conseil aux Familles**

Les Apel offrent de nombreuses manières de s'engager au service des familles. Être correspondant Information et Conseil aux Familles s'appuie sur un ancrage local fort et un lien direct avec les familles. Pourquoi pas vous ?

Catherine Romuald, responsable de l'Information et Conseil aux Familles à l'Apel nationale, pose les bases de cette mission : « L'enjeu du mouvement des Apel est de s'assurer, qu'au plus proche du terrain, les parents aient accès à une offre d'accompagnement, tant sur l'orientation que sur l'école inclusive. Le correspondant Information et Conseil aux

Familles, présent au sein des Apel d'établissement, est le garant de ce lien de proximité, il est à l'écoute des parents, répond à leurs questions et facilite ainsi l'action éducative auprès des familles. Cette mission donne également une autre vision du bénévolat en Apel qui ne se traduit pas uniquement par un mandat au sein du bureau. »



LIEN DIRECT AVEC LES PARENTS

Présente dans la plupart des Apel départementales et académiques, la mission Information et Conseil aux Familles (ICF) consiste à accueillir, informer, soutenir et accompagner les familles sur les questions liées à l'orientation et la connaissance du monde professionnel, l'école inclusive et toutes problématiques éducatives. Au niveau de l'établissement, le correspondant ICF agit au plus près des préoccupations des parents. Les acteurs de l'ICF en département

ou académie l'intègrent pour appuyer leur action en établissement. De cette façon, il contribue à un objectif fondamental du mouvement des Apel : accompagner et renforcer chaque parent en tant que « premier et ultime éducateur de son enfant ». Il reçoit l'information du mouvement sur les thématiques ICF et est capable de réaliser, en étroite collaboration avec le chef d'établissement, le président d'Apel et son équipe, toutes les actions nécessaires à l'accompagnement des familles. Une de ses premières missions est de créer du lien. Il pourra ainsi être l'interlocuteur des nouveaux parents bénévoles souhaitant s'engager dans des actions ICF. Il communique les besoins et attendus des parents de l'établissement à l'ICF départemental ou académique et fait connaître les actions de ce dernier au niveau de l'établissement. L'ensemble des correspondants ICF d'un

Le profil d'un correspondant ICF

Vous avez envie de devenir correspondant ICF ? Vous cherchez un parent pour jouer ce rôle ? Pour vous aider, quelques points clés qui caractérisent cette fonction :

Ses missions :

- Faire le lien entre l'Apel d'établissement et l'Apel départementale ou académique
- Prendre en compte les besoins et attentes des parents sur les problématiques ICF
- Être initiateur de solidarité familiale

Ses interlocuteurs privilégiés :

- L'Apel d'établissement, l'Apel départementale et/ou académique
- Les autres correspondants ICF du réseau territorial
- Le chef d'établissement
- Les parents

Ses qualités :

- Le relationnel
- L'écoute

Ses points d'appui :

- Les bonnes relations avec ses interlocuteurs
- La motivation pour accompagner les parents
- La connaissance des ressources ICF

Téléchargez toutes les ressources utiles sur apel.fr en flashant ce QRCode. ●



territoire forme un réseau, animé par l'ICF départemental ou académique.

COMMENT DEVENIR CORRESPONDANT ICF ?

Toute Apel d'établissement est invitée à nommer, au sein de son conseil d'administration (CA), un correspondant ICF. Ce bénévole peut être recruté dans le CA de l'Apel, parmi les animateurs du BDI Orientation de l'établissement ou les parents correspondants. Un nouveau correspondant ICF pourra être accompagné et formé par l'ICF de l'Apel départementale ou académique. Les outils à sa disposition, plaquette, flyer, affiche, visuels Facebook et WhatsApp, sont téléchargeables sur l'espace privé d'apel.fr.

Attention, ne pas confondre « correspondant ICF » et « parent correspondant » : ce dernier est un parent bénévole qui représente une classe pour une année scolaire. Il assure le

lien entre les parents d'une classe et l'équipe éducative. Les missions sont donc tout à fait différentes.

Frédérique Papyle, membre du CA de l'Apel du lycée Nevers à Montpellier et correspondant ICF, témoigne de sa mission : « Écouter les préoccupations des parents d'élèves, m'engager dans des actions répondant à leurs besoins, informer et conseiller les familles, c'est ce qui me motive. Après avoir organisé, en lien avec le chef d'établissement, un webinar sur les filières Post Bac pour les parents et les élèves de terminale, nous avons réalisé qu'il manquait une personne pour faire le lien avec l'équipe éducative du lycée. C'est ainsi que j'ai accepté d'être nommée correspondant

ICF au sein de l'équipe Apel du lycée, en support de la présidente de l'Apel et avec le soutien de l'Apel départementale. Avec les professeurs documentalistes, nous avons mis en place des ateliers de connaissance de soi et d'éducation au choix. Un accompagnement à la recherche de stages pour les filières technologiques est prévu. Je me vois comme un facilitateur, mon rôle est d'améliorer la communication entre l'établissement et les parents dans une relation de confiance. » 



6 RENCONTRE

AVEC MICHEL RILHAC ET GIOVANNA MININNI
président et Déléguée générale de L'OFFICE

L'OFFICE, des voyages scolaires éducatifs et des séjours linguistiques de qualité

La première attente des parents qui confient leur enfant à un organisme de voyage est que ce dernier soit responsable, qu'il assure un programme de qualité et des conditions d'accueil sérieuses. L'OFFICE s'y engage.

« Lorsque nous avons créé L'OFFICE, en 1997, nous avons constitué notre association autour du principe de qualité. Ainsi, la trentaine d'organismes labellisés par L'OFFICE s'engage à respecter les critères du « Contrat Qualité » qui portent sur le personnel encadrant, l'hébergement, les activités proposées, l'organisation et le suivi du séjour 24/24, les cours, le transport et les documents contractuels remis au participant. Ces critères sont élaborés avec les fédérations de parents d'élèves, Apel et FCPE, et les associations de consommateurs agréées. L'Apel participe donc activement aux échanges qui nous permettent de faire évoluer ce contrat qualité en exprimant notamment des attentes et des questions de parents. L'OFFICE organise également des formations sur des sujets d'expertise (assurance...) et dispose, en cas de litige entre un participant et un organisme, d'une commission de conciliation. En 2023, plus de 70 000 jeunes, entre 12 et 25 ans en grande majorité, sont partis avec des organismes labellisés par L'OFFICE, pour des séjours allant de quelques jours à plusieurs mois, dans de nombreux pays du monde. Les voyages scolaires éducatifs, en groupes, concernent près de 56 000 élèves par an. Il s'agit de séjours de 5 à 7 jours, le plus souvent en Europe, en lien avec un projet pédagogique porté par un ou plusieurs enseignants. L'OFFICE

13e édition

Salon des Séjours Linguistiques & Educatifs

L'OFFICE
LA GARANTIE DES SÉJOURS LINGUISTIQUES & ÉDUCATIFS

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
CONFÉRENCES THÉMATIQUES & ATELIERS

16 mars 2024

10h - 18h
Lycée Henri IV
1 rue Clotilde - Paris 5e
M10 Cardinal Lemoine

l'officenaional | apel | fipe | VOCABLE

n'intervient pas sur le contenu du séjour mais écoute et conseille les parents, étudiants, professeurs sur le choix d'un séjour parmi l'ensemble de l'offre labellisée. L'OFFICE bénéficie du soutien du Ministère chargé de la Jeunesse. Retrouvez les types de séjours, les organismes labellisés et les conseils de L'OFFICE sur [loffice.org](https://www.office.org) et venez nous rencontrer au Salon des séjours linguistiques et éducatifs, le 16 mars 2024, au lycée Henri IV à Paris. » ●



Connaissez-vous le fonctionnement de la communauté éducative ?

À partir d'affirmations récurrentes recueillies dans les Apel ou les établissements, rappelons quelques fondamentaux pour un engagement réussi au sein de l'Apel et de la communauté éducative. Alors, vrai ou faux ?

UN PARENT ACTEUR AU SEIN DE L'APEL EST LE RESPONSABLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT.

Faux.

Le bon fonctionnement de l'établissement relève de la responsabilité du chef d'établissement. En tant que membre de la communauté éducative, chacun agit en faveur d'un bon climat scolaire en portant des valeurs de respect, confiance et exemplarité. Dans cet esprit, l'Apel travaille en collaboration avec le chef d'établissement, pour proposer des projets et des animations mobilisant d'autres parents, des élèves et d'autres acteurs en fonction du sujet.

L'APEL SIÈGE AU CA DE L'OGEC.

Vrai.

L'Ogec est responsable de la gestion économique, financière et sociale de l'établissement. Le président d'Apel est membre de droit du Conseil d'administration (CA) de l'Ogec, il doit garantir la confidentialité des propos tenus. Dans l'intérêt du bon fonctionnement de la communauté éducative et de l'établissement, il est souhaitable que le président d'Ogec soit invité à l'assemblée générale de l'Apel, et, une à deux fois par an, à tout ou partie des CA de l'Apel, afin de garantir de bonnes relations entre les deux associations.

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT EST MEMBRE DE DROIT DE L'APEL.

Faux.

Les statuts-types d'Apel d'établissement, proposés par l'Apel nationale, ne prévoient pas que le chef d'établissement soit membre de droit de l'Apel. Il ne dispose donc ni d'un

siège au conseil d'administration (CA), ni du droit de vote en assemblée générale (AG). Toutefois, il est d'usage d'inviter le chef d'établissement à l'AG ainsi qu'à tout ou partie des CA, en fonction de l'ordre du jour, en précisant le créneau horaire qui le concerne.

L'APEL PEUT EFFECTUER ELLE-MÊME UN ACHAT DE MATÉRIEL POUR L'ÉTABLISSEMENT.

Faux.

En principe, une Apel participe à l'achat de matériel pour l'établissement sous la forme d'une aide versée à l'Ogec, qui s'engage à réaliser l'achat désigné, pour des raisons de responsabilité et d'assurance relatives à son usage dans l'établissement. L'attribution d'une subvention à l'Ogec s'inscrit normalement dans le cadre des orientations votées en assemblée générale. Tout projet fait ensuite l'objet d'une délibération en conseil d'administration.

L'APEL PEUT AVOIR LA LISTE ET LES COORDONNÉES DE SES ADHÉRENTS.

Vrai.

Toute association doit disposer de la liste et des coordonnées de ses adhérents, notamment pour les convoquer à l'assemblée générale et vérifier que les votants sont bien adhérents. Les présidents d'Apel peuvent récupérer cette liste auprès de l'Ogec, ou sur l'espace privé d'[apel.fr](https://www.apel.fr) : Espace privé > Mon compte > Adhérents de mon Apel > La liste des adhérents de mon Apel (si les cotisations ont été transmises à l'Apel départementale ou académique). Attention au respect des données à caractère personnel dans le cadre du RGPD. ●



Foire aux questions

Vous donner des clés de compréhension de la vie associative et du fonctionnement de l'Apel, telle est l'ambition de cette rubrique!

?

La coprésidence d'une Apel est-elle possible ?

Les statuts-types proposés aux Apel, régulièrement actualisés, n'envisagent pas l'exercice d'une coprésidence. Ils définissent la mission de chaque membre du bureau et prévoient la possibilité pour le président d'être secondé par un vice-président. Par ailleurs, un président qui manquerait de

disponibilité peut être représenté aux réunions des instances dont il est membre. Enfin, la dilution de la responsabilité génère une insécurité juridique pour l'association (nullité des décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration) et pour les personnes concernées (responsabilité solidaire en cas de faute personnelle de l'un des coprésidents). ●

?

Les comptes rendus du conseil d'administration doivent-ils être diffusés à tous les adhérents ?

diffusés à tous les adhérents ?

Si le procès-verbal de l'assemblée générale doit être envoyé à l'ensemble des adhérents, les comptes rendus du conseil d'administration ne sont diffusés qu'à ses membres. En effet, ces réunions visent à faire fonctionner l'association au quotidien et peuvent par ailleurs amener des discussions à caractère confidentiel. En revanche, pensez à communiquer régulièrement vers les familles pour faire connaître l'équipe, les initiatives menées et recruter de nouveaux bénévoles. Courrier, mailing, site internet, page Facebook, vous permettront de donner de la visibilité à votre Apel. ●

Faut-il rédiger un procès-verbal après chaque CA ?

Les statuts-types d'Apel d'établissement stipulent qu'il est nécessaire d'établir un procès-verbal (compte rendu) à l'issue de chaque réunion du conseil d'administration (CA), de le faire signer par le président et le secrétaire, et de le valider au CA suivant. Il est en effet indispensable de conserver une trace

écrite et authentifiée de toutes les décisions prises en CA afin de servir de justificatif à l'égard d'un tiers pour expliquer l'octroi d'une subvention, du greffe des associations pour enregistrer toute modification des statuts, de la banque pour ouvrir un compte ou obtenir une signature... Les procès-verbaux sont archivés et conservés sans limitation de durée. ●

SONDAGE IPSOS POUR L'APEL

« Perceptions et attentes des parents d'enfants scolarisés dans l'enseignement catholique »

Réalisée en septembre 2023 auprès de 1200 parents, cette étude révèle des profils d'engagement des parents, leurs attentes vis-à-vis de l'école, leur connaissance des actions de l'Apel... Retrouvez les chiffres et analyses sur apel.fr en lien avec le petit-déjeuner débat sur le thème Parents d'élèves, consommateurs ou acteurs ? et dans Famille & éducation, le magazine de l'Apel, de novembre-décembre 2023.

APEL INFOS

Pour recevoir Apel Infos chez soi

En tant que président d'Apel, c'est vous qui permettez aux membres du bureau de votre Apel de recevoir Apel Infos, le journal qui s'adresse aux bénévoles engagés dans les Apel. Comment procéder ? Il vous suffit de les inscrire sur l'espace privé d'apel.fr puis l'Apel nationale assure l'envoi d'Apel Infos à leur adresse personnelle. Rendez-vous donc sur l'espace privé d'apel.fr pour renseigner les noms et coordonnées des membres de votre bureau : Espace privé > Mon compte > Mon équipe > Gérer mon équipe > Ajouter un membre.



277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 93

Directeur de la publication : Gilles Demarquet • Rédactrice en chef : Valérie Fontespis-Loste, valerie.fontespis-loste@apelnationale.fr • ISSN : 1247.4185 • Conception graphique : Rampazzo & Associés • Réalisation : Folio - cr.folio@yahoo.fr • 14 840 exemplaires



Vos coordonnées sont traitées par l'Apel nationale dans le cadre de l'envoi d'Apel infos. Vous pouvez consulter la politique de traitement des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site www.apel.fr, et exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et, selon les cas, à la portabilité en adressant un courriel à rgpd@apelnationale.fr.